

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 7 juillet 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

2016 DGRI 54 Subvention (10 000 euros) et convention avec l'association Théâtre de la Ville (4^e) en soutien au festival Chantiers d'Europe.

MM. Patrick KLUGMAN et Bruno JULLIARD, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 21 juin 2016 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Théâtre de la Ville, située 16 quai de Gesvres, 75004 Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^e Commission, et Monsieur Bruno JULLIARD, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec l'association Théâtre de la Ville, située 16 quai de Gesvres, 75004 Paris

Article 2 : Une subvention d'un montant de 10 000 euros est attribuée à l'association Théâtre de la Ville (n°simpa 52341 – Dossier 2016_07555) en soutien au festival Chantiers d'Europe 2016.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la VF 07002, chapitre 65, article 6574, Fonction 048, Fonds 120, CF 07 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2016 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO